



# Plan d'actions dans les DROM COM pour la filière Outillages du Peintre

31 janvier 2024

*Version 3*

# La filière Outillages du Peintre



## Filière Outillages du peintre – A fin 2022

Date agrément : février 2022

Périmètre produit concerné :



Etat des lieux déploiement sur la Métropole :

Début déploiement : avril 2022

À fin 2022 :

- 63 collectivités adhérentes
- 559 déchetteries sous convention
- 575 points de collectes complémentaires
- Population couverte : 6 422 820 habitants
- Tonnages collectés : plus de 370 tonnes

dont

Etat des lieux déploiement en Outre-mer :

Début déploiement :

À fin 2022 :

- aucune collectivité adhérente
- aucune déchetterie sous convention
- 10 points de collectes complémentaires Rekupo
- Population couverte : 593 682 habitants
- Tonnages collectés : 0

Contexte de cette nouvelle filière

**Agrément février 2022**

## Contexte

- Dans le cadre du lancement de plusieurs filières REP par les pouvoirs publics français, EcoDDS a été sollicité par des adhérents metteurs sur le marché concernés par la filière **Articles de Bricolage et de Jardinage** (ABJ). Après analyse du cahier des charges, EcoDDS a demandé un agrément pour la catégorie «Outillages Du Peintre », qui regroupe les accessoires nécessaires à l'application de la peinture.
- Depuis le 23 mars 2022, date de parution au JO, EcoDDS est agréé pour la partie « Outillages Du Peintre » incluse dans la filière Articles de Bricolage et de Jardinage (ABJ).
- Dans le cadre de la loi AGEC, cette nouvelle filière qui concerne principalement les pinceaux, rouleaux, couteaux et bac de peinture, va se déployer dans les points de collecte de distributeurs et dans les déchetteries.
- La mise en place pour les collectivités adhérentes à EcoDDS, est à la libre décision pour compléter la filière DDS déjà déployée sur déchetterie. Aucun arrêté produit n'existe pour définir le périmètre filière.

## Le périmètre concerné

### Pinceaux et brosses à peindre

- Pinceau plat pour peindre
- Brosse Radiateur
- Brosse large
- Pinceau Spalter
- Brosses rectangulaires
- Brosses à encoller
- Pinceau pouce
- Pinceau à recharger
- Brosse à badigeonner
- Brosse ovale
- Brosse hermétique à peindre



### Rouleaux / Manchons à peindre

- Rouleau toute peinture
- Mini rouleau
- Rouleau pour préparation
- Rouleau pour colle
- Lot de rouleaux et recharge
- Manchon toute peinture
- Manchon crépi, enduit
- Monture (pour rouleau)



### Sceaux et camions à peinture, recharges et grilles

- Camion rectangulaire
- Recharges jetables pour seau à peinture
- Grille pour seau (plastique et métal)



### Bac à peinture plat et recharges

- Bac à peinture pour rouleau / mini rouleau
- Recharges jetables pour bac à peinture
- Liners pour bac plat à peindre



### Couteaux de peintre, à enduire et couteaux ouvre pot de peinture

- Couteau de peintre
- Couteau à enduire



1 à 2 caissettes de 65 Litres  
à mettre dans chaque déchetterie

Flux 13 sur le portail des  
enlèvements



# Spécificités et point déploiement dans les collectivités depuis 2022

- Une fois que la signature d'une convention avec une collectivité est actée, nos opérateurs sont informés de la mise en place de la filière dans les déchetteries identifiées afin de préparer les contenants et les étiquettes associées
- La collectivité adhérente bénéficiera des soutiens fixes ci-dessous :

Nature de soutien	Montant
Soutien fixe par DT/an	80 €
Soutien communication par DT/ an*	20 €

- Le flux Outillages du Peintre est identifié en flux 13 sur le portail des enlèvements
- 1 seule taille de contenant sera proposée : Caissettes 65L
- Le principe d'optimisation des demandes d'enlèvement perdure et induit :
  - L'accessibilité du flux 13 sur le portail EcoDDS,
  - que la collecte du flux 13 s'inscrive dans les demandes de tout ou partie des autres flux DDS.
- **La filière Outillages Du Peintre étant distincte de la filière DDS, si des pinceaux sont identifiés dans les contenants DDS, ce sera une non-conformité et inversement si des pots de peintures et autres déchets de la filière DDS sont déposés dans les contenants Outillages Du Peintre.**
- Les affiches Outillages Du Peintre seront téléchargeables pour les futurs adhérents collectivités, sur le portail et dans les espaces adhérents sur [www.ecodds.com](http://www.ecodds.com) dans un premier temps et seront livrées imprimées dans la continuité
- Des consignes de tri sont en cours d'élaboration sur ce flux

\* sous réserve que la COLLECTIVITE apporte la justification des actions d'information et de communication locales menées

# Processus suivi pour la filière Outillages du Peintre

# 2023 : Processus suivi pour soumettre le Plan Drom Com de la filière Outillages du Peintre

Date	Acteurs / Actions	Docs concernés	Commentaires
12/04/2023	EcoDDS : RENCONTRE AVEC FACILITATEURS LOCAUX	SYNTHESE RENCONTRE	
17/04/2023	ADMINISTRATION : envoi d'un courrier à chaque organisme	Lignes directrices de l'ADEME pour la réalisation des plans Outre-Mer sont rendues obligatoires	Report général pour communiquer les plans au 07/07/2023
23/05/2023	EcoDDS : dépose dans l'espace Oodrive de la DGPR	PLAN DROM COM Outillages du Peintre	
Du 23/05 AU 23/06/2023	EcoDDS : envois aux EPCI et Régions selon liste fournie par l'Administration	PLAN PERSONNALISE PAR DROM COM Outillages du Peintre	<i>Concernés 96 interlocutrices (teurs) Retours 5 : Mayotte et La Réunion, Saint Martin</i>
06/07/2023	EcoDDS : DEPOSE DANS ESPACE DE DGPR	2ND PLAN DROM COM ODP après concertations	Synthèse intégrée dans Plan
14/09/2023	EcoDDS : organisation du Comité des Parties Prenantes (CPP)	PRESENTATION DU 2ND PLAN DROM COM OUTILLAGES DU PEINTRE	<b>Avis favorable du CPP</b> <b>Présents</b> AMF - FEDEREC – SYPRED – FMB - EcoDDS
27/09/2023	EcoDDS : DEPOSE DANS L'ESPACE Oodrive de la DGPR	COMPTE RENDU CPP DROM COM OUTILLAGES DU PEINTRE	
03/10/2023	EcoDDS : réponse au courrier DGPR du 05/09/2023	Rappel du processus de concertation suivi par EcoDDS, et demande à être entendu puisque le sujet n'a pas été abordé le 08/09/2023	Réunion le 15/12 pour demande de complétude du 2 <sup>nd</sup> plan avant fin janvier 2024
31/01/2024	EcoDDS : DEPOSE DANS L'ESPACE Oodrive DE LA DGPR	3ème plan DROM COM filière ABJ ODP	

# Performances de collecte

# Evolutions adhésions et tonnages depuis agrément en 2022

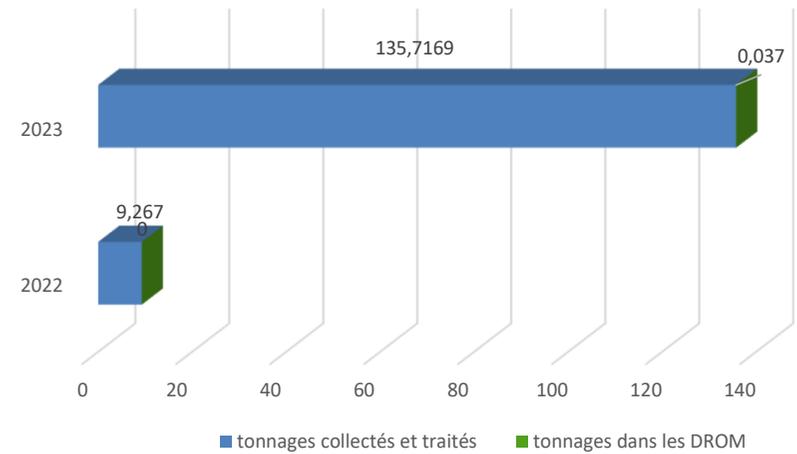
**EVOLUTION ADHÉSION ET CONVENTIONNEMENT DE TOUS POINTS DE COLLECTE**



	2022	2023
Adhésion EPCI	63	195
Nombre de points de collecte sous convention	1210	2344

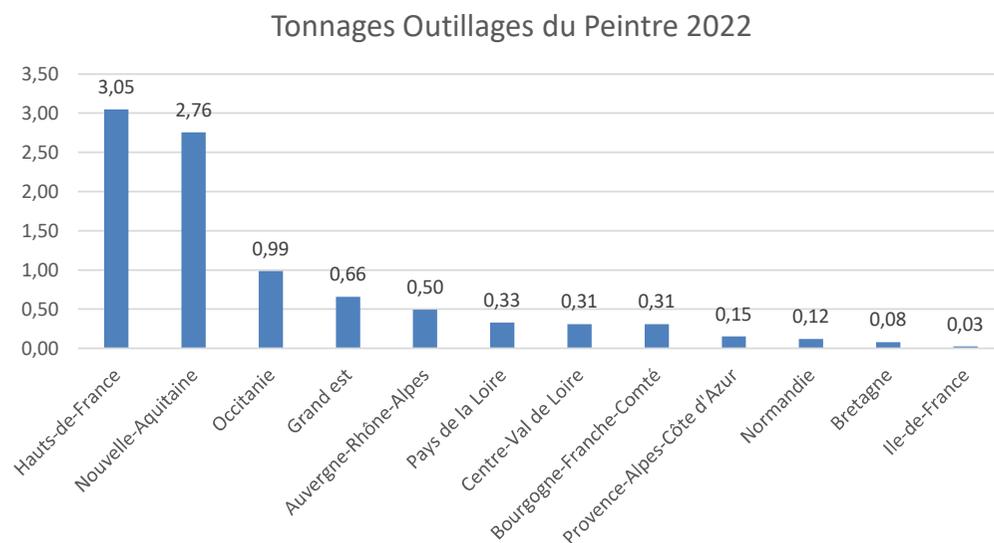
■ Adhésion EPCI   ■ Nombre de points de collecte sous convention

**Tonnages de ODP collectés Métropole dont DROM COM**



Les premières actions mise en œuvre par EcoDDS ont permis une augmentation importante des points de collecte et des tonnages depuis le démarrage de la filière

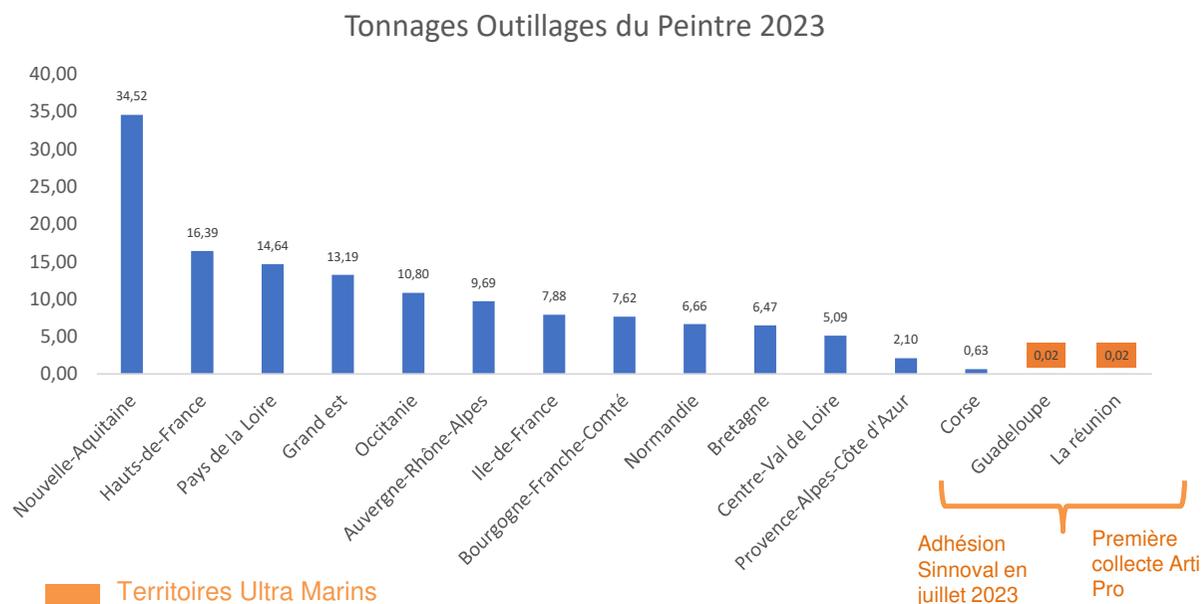
# Performances Régionales 2022 : taux de collecte Outillages du peintre



- Sur les 13 régions de la métropole, 1 région n'était pas représentée en 2022 : la Corse. Aucun territoire ultra marin n'était représenté
- La mutualisation opérationnelle de collecte du flux Outillages du peintre avec les DDS a permis une optimisation logistique dès le démarrage

Les premières collectes ont eu lieu en mai 2022 soit 2 mois après l'agrément

# Performances Régionales 2023 : taux de collecte Outillages du peintre



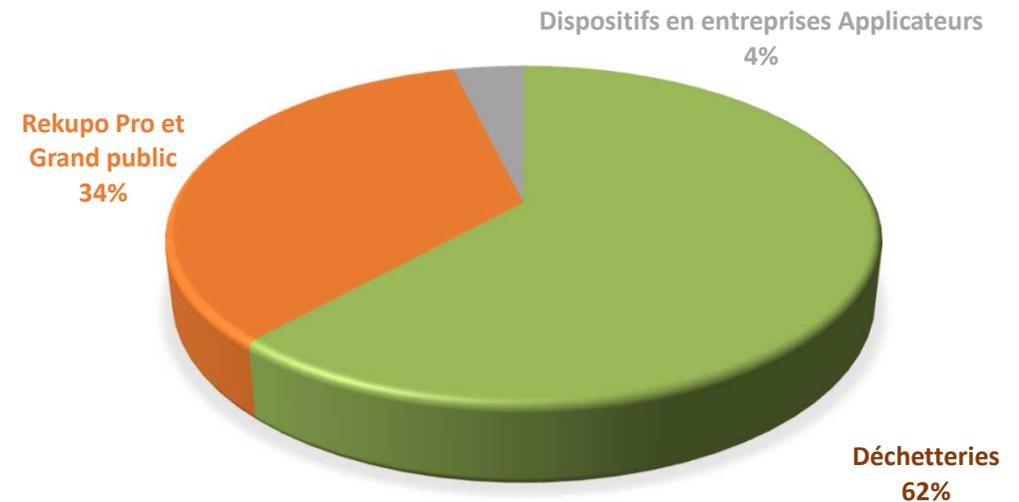
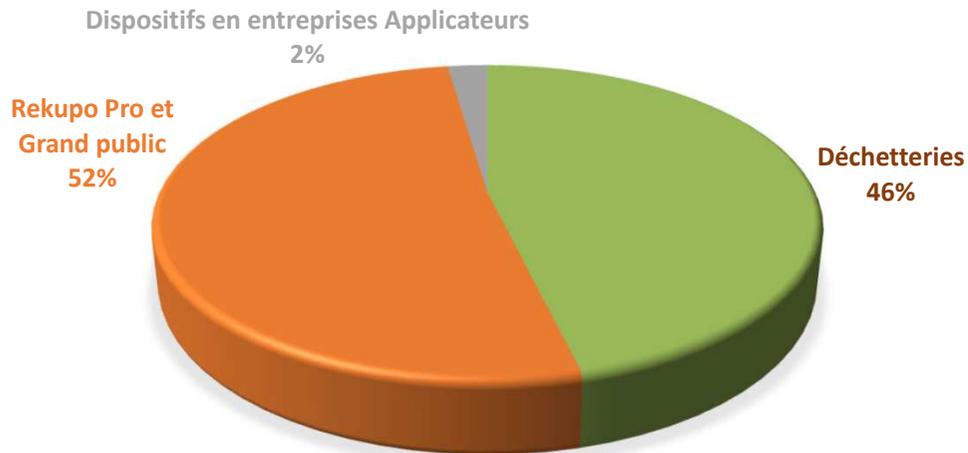
- Toutes les régions de métropole, sont concernées par la collecte des déchets de cette filière ainsi que 2 territoires ultra marins, la Guadeloupe et La Réunion
- EcoDDS a utilisé la plateforme Territeo comme canal de communication premier pour les collectivités

La filière se met en place avec des tonnages croissants  
 En 15 mois d'opérationnalité, le tonnage de la filière Outillage du peintre a augmenté de 1 364%

# Répartition des points de collecte par acteurs

National 2022 : 1210 dispositifs

National 2023 : 2 344 dispositifs

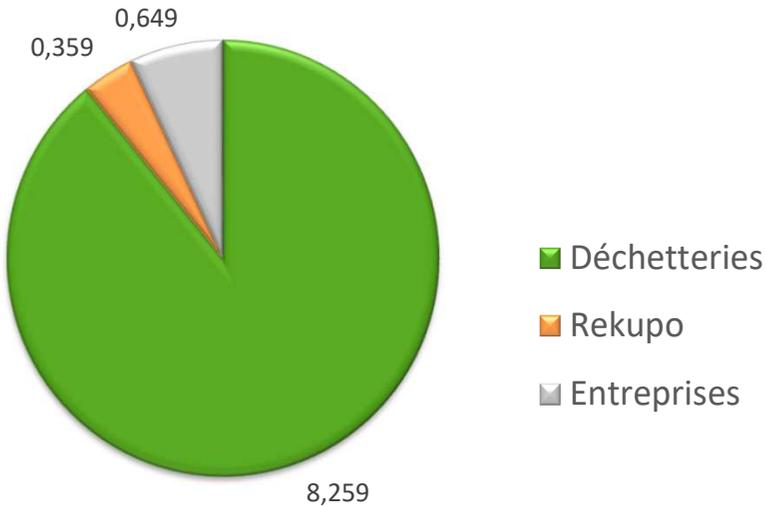


Tout comme pour la filière DDS, une juste répartition entre les acteurs est à viser dans le plan à 3 ans EcoDDS fait bénéficier à la filière Outillages du peintre, d'un effet de synergie : mêmes habitudes des utilisateurs ménagers et pro, mêmes emplacements de collecte, mêmes collecteurs, même process...

# Tonnages collectés répartis par dispositifs

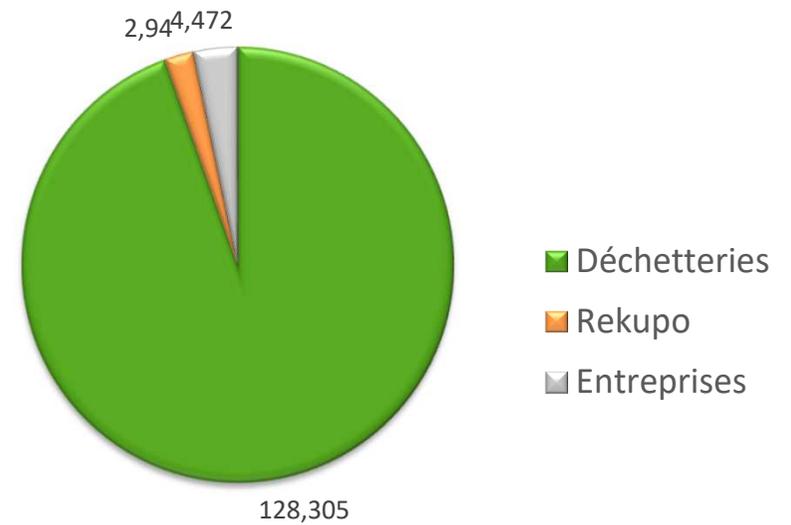
2022 : plus de 9 tonnes

Répartition des tonnages 2022 collectés



2023 : plus de 135 tonnes

Répartition des tonnages 2023 collectés



D'autre part, les collectivités ont été informées de façon intense par la plateforme Territeo, de l'existence et de la pertinence de l'adhésion à la filière

## Volumes ABJ ODP collectés en 2023 par DROM COM



La filière est très récente et réalise ses tous premiers enlèvements. Elle bénéficiera de toutes les actions menées pour la filière DDS afin d'augmenter le taux de collecte

# Focus par territoires concernés par la collecte

# Répartition des points de collecte par acteurs en Guadeloupe



2023 : 5 points de collecte

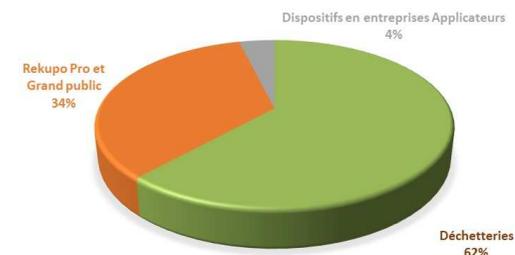


Déchetterie  
100%

- Le démarrage de la filière en Guadeloupe s'est uniquement fait en déchetterie
- Part des tonnages Outillages du peintre collectés en Guadeloupe par rapport au national
  - 2023 : 0,0155%

Sur les 5 déchetteries sous convention, 1 seule a collecté (déchetterie de Saint Anne) avec 1 collecte en décembre 2023

National 2023 : 2 344 dispositifs



# Guadeloupe et Saint Martin – Plan d'action prévisionnel

2023

Actions menées

Octobre

**Echanges et communication sur la nouvelle filière ABJ lors des formations en présentiel DDS avec**

- le Sinnoval, la CC Marie Galante, la CA DU NORD BASSE-TERRE (collectivité adhérentes)
- la CC de Saint Martin (non adhérente).

**Rencontres**

- Avec les facilitateurs locaux,
- Avec les opérateurs
- Avec les responsables de PDV Rekuo

**Communication et sensibilisation**

- Communication au facilitateur local en N+1 des tonnages de l'année N par dispositifs (dès qu'ils sont consolidés et communicables)
- Traitement des demandes d'adhésion issues de Territeo pour la filière Outillages du Peintre
- Simplification du processus d'adhésion : EcoDDS se charge de pré remplir

**Employabilité locale**

- Identification de prestataires locaux pour élaborer les supports de communication opérationnels

2024

**Formation, accompagnements et sensibilisation**

- Accompagnements et formations au tri filière pour les adhérents de la Guadeloupe
- Accompagnement de la CC de Saint Martin pour une simplification du processus de conventionnement

**Déploiement de nouveaux points de collecte (10 à 20 : déchetterie, MsM, entreprises)**

- Accompagnements des collectivités dès l'ouverture de nouvelles déchetteries
- Points avec les différentes enseignes pour :
  - mise en conformité dans le cadre de la loi AGECE
- Intégration de nouvelles typologies de point de collecte
  - Contact avec les points de vente pour identification des grands comptes pour mise en place de dispositifs entreprises

**Rencontres**

- Reconstitution de la participation aux COTECH afin de permettre un point d'avancement des actions prévisionnelles

**Communication et sensibilisation**

- Reconstitution de la communication au facilitateur local en N+1 des tonnages de l'année N par dispositifs (dès qu'ils sont consolidés et communicables)
- Accompagnement des collectivités à la mise en place d'actions de communication vers le Grand Public afin de pouvoir bénéficier des soutiens à la communication associés
- Communication sur les supports élaborés par EcoDDS à destination des collectivités : bannières web, et aide à l'adaptation/la personnalisation des supports au contexte de la Guadeloupe et de Saint Martin

**Employabilité locale mutualisé avec la démarche DDS**

Reconstitution de la démarche d'identification de prestataires locaux afin de tendre vers 100% des supports de communication élaborés en local  
Benchmark en cours

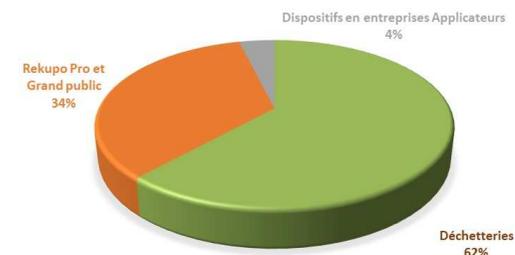
# Répartition des points de collecte par acteurs à La Réunion



2023 : 5 points de collecte



National 2023 : 2 344 dispositifs



- La répartition des points de collecte concerne uniquement les dispositifs complémentaires de collecte Rekupo
- Part des tonnages Outillages du peintre collectés à La Réunion par rapport au national
  - 2023 : 0,0118%

Sur les 5 dispositifs complémentaires de collecte, 1 seul a collecté (Artipro) en avril et octobre 2023

# La Réunion – Plan d'action prévisionnel

2023  
Actions menées

## Echanges

- Avec les facilitateurs locaux lors des COTECH,

## Partenariat

- Fin 2023 avec l'itedom pour mise en relation avec les décisionnaires des EPCI locaux pour mise en place de la filière DDS (CINOR, TCO, CIVIS, CIREST, ..)

## Déploiement nouveau point de collecte

- Mise en place de dispositifs spécifiques REKUPO pour les TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES depuis septembre 2023
- Échanges avec la société RAVAT pour déploiement des dispositifs Rekuo dans les enseignes WELDOM, ...

## Communication et sensibilisation

- Communication au facilitateur local en N+1 des tonnages de l'année N par dispositifs (dès qu'ils sont consolidés et communicables)

## Employabilité locale

- Contractualisation avec partenaire local pour élaboration des supports de communication filière destinés aux dispositifs complémentaires de collecte Rekuo : INOPRINT

2024

## Formation, accompagnements et sensibilisation

- Accompagnements et formation au tri filière dès l'adhésion d'un EPCI
- Accompagnements et formations au tri filière de tous les points de vente

## Déploiement de nouveaux points de collecte (15 à 30 : déchetterie, MsM, entreprises)

- Organisation de visio conférence avec les EPCI locaux en accompagnement de l'ITEDOM, pour signatures de convention et mise en place de la filière dans les déchetteries (CINOR, TCO, CIVIS, CIREST, ..)
- Accompagnements spécifiques des collectivités pour simplifier le processus conventionnel de signature
- Une fois l'adhésion, accompagnements des collectivités dès l'ouverture de déchetteries
- Points avec les différentes enseignes pour :
  - *mise en conformité dans le cadre de la loi AGECE*
  - *Accompagnement des nouvelles enseignes à la mise en place de la filière*
- Intégration de nouvelles typologies de point de collecte
  - *Contact avec les points de vente pour identification des grands comptes pour mise en place de dispositifs entreprises*

## Rencontres

- Reconduction de la participation aux COTECH afin de permettre un point d'avancement des actions prévisionnelles

## Communication et sensibilisation

- Reconduction de la communication au facilitateur local en N+1 des tonnages de l'année N par dispositifs (dès qu'ils sont consolidés et communicables)
- Dès adhésion à la filière, accompagnement des futures collectivités adhérentes à la mise en place d'actions de communication vers le Grand Public afin de pouvoir bénéficier du soutien à la communication associés.
- Communication sur les supports élaborés par EcoDDS à destination des collectivités : bannières web, et aide à l'adaptation/la personnalisation des supports au contexte de la Réunion

## Employabilité locale mutualisé avec la démarche DDS

Reconduction du partenariat du prestataire local afin de tendre vers 100% des supports de communication soient élaborés en local pour tous les dispositifs de collecte

Septembre  
& Octobre



# La filière n'est pas présente en Martinique – Plan d'action prévisionnel

2023  
Actions menées

## Echanges

- Avec les facilitateurs locaux lors des COTECH,

## Employabilité locale

- Identification de prestataires locaux pour élaborer les supports de communication opérationnels : SOCASI, BERGER BELLEPAGE, COLORSPRINT...

Novembre

2024

## Formation, accompagnements et sensibilisation

- Accompagnements et formation au tri filière une fois que les EPCI du SMTVD auront adhéré individuellement comme annoncé lors des COTECH

## Déploiement de nouveaux points de collecte (10 à 15 : déchetterie, MsM, entreprises)

- Accompagnements des collectivités dès l'ouverture de nouvelles déchetteries
- Points avec les différentes enseignes pour :
  - mise en conformité dans le cadre de la loi AGECE
- Intégration de nouvelles typologies de point de collecte
  - Contact avec les points de vente pour identification des grands comptes pour mise en place de dispositifs entreprises

## Rencontres

- Reconstitution de la participation aux COTECH afin de permettre un point d'avancement des actions prévisionnelles

## Communication et sensibilisation

- Communication au facilitateur local en N+1 des tonnages de l'année N par dispositifs (dès qu'ils sont consolidés et communicables)
- Dès adhésion à la filière :
  - accompagnement des collectivités à la mise en place d'actions de communication vers le Grand Public afin de pouvoir bénéficier des soutiens à la communication associés
  - Communication sur les supports élaborés par EcoDDS à destination des collectivités : bannières web, et aide à l'adaptation/la personnalisation des supports au contexte de la Martinique

## Employabilité locale mutualisé avec la démarche DDS

Reconstitution de la démarche d'identification de prestataires locaux afin tendre vers 100% des supports de communication élaborés en local

# La filière n'est pas présente en Guyane – Plan d'action prévisionnel



## Echanges

- Avec les facilitateurs locaux lors des COTECH

## Formation, accompagnements et sensibilisation

- Accompagnements et formations au tri filière sous le format de celles menées en 2022 pour les opérateurs et les collectivités dès adhésion

## Déploiement de nouveaux points de collecte (3 à 5)

- Accompagnements des collectivités dès l'ouverture de nouvelles déchetteries
- Points avec les différentes enseignes pour :
  - mise en conformité dans le cadre de la loi AGECE
- Intégration de nouvelles typologies de point de collecte
  - Contact avec les points de vente pour identification des grands comptes pour mise en place de dispositifs entreprises

## Rencontres

- Reconstitution de la participation aux COTECH afin de permettre un point d'avancement des actions prévisionnelles

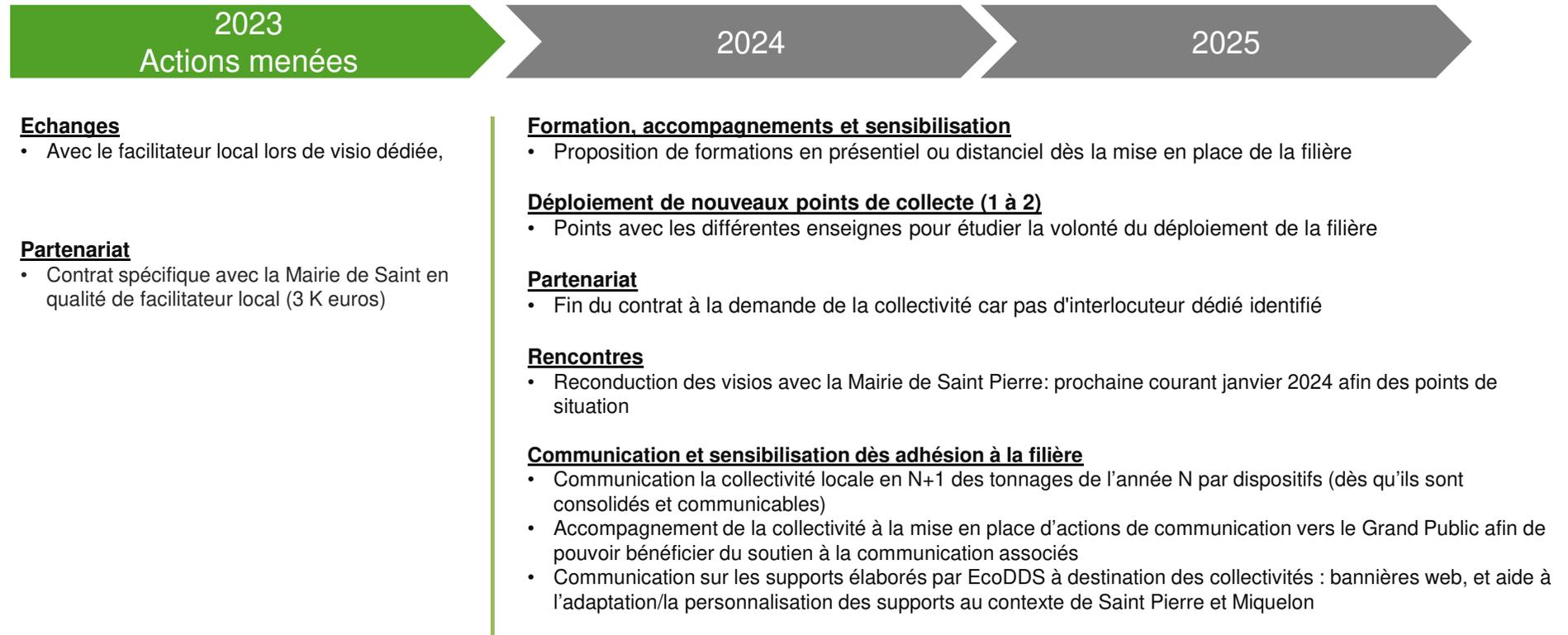
## Communication et sensibilisation dès adhésion à la filière

- Communication au facilitateur local en N+1 des tonnages de l'année N par dispositifs (dès qu'ils sont consolidés et communicables)
- Accompagnement des collectivités à la mise en place d'actions de communication vers le Grand Public afin de pouvoir bénéficier du soutien à la communication associés
- Communication sur les supports élaborés par EcoDDS à destination des collectivités : bannières web, et aide à l'adaptation/la personnalisation des supports au contexte de la Guyane

## Employabilité locale mutualisé avec la démarche DDS

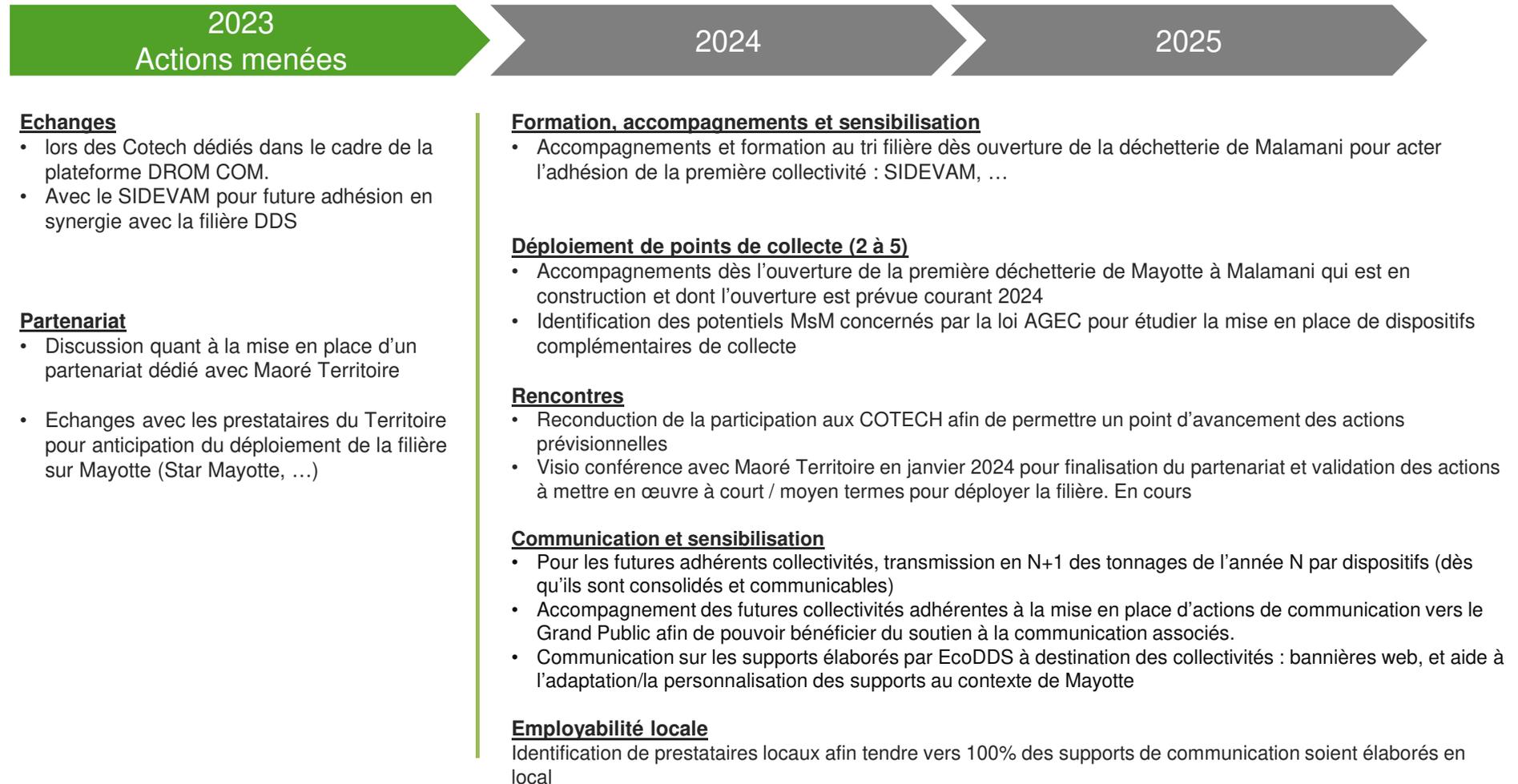
Identification de prestataires locaux afin de que 100% des supports de communication soient élaborés en local

# La filière n'est pas présente à Saint Pierre et Miquelon – Plan d'action prévisionnel



5 sur 6 metteurs sur le marché de Saint-Pierre et Miquelon n'ont pas adhéré à la filière DDS et ne répondent pas à nos courriers -> compliqué de proposer des Rekupo et de les amener à mettre en place la filière ODP

# La filière n'est pas présente à Mayotte – Plan d'action prévisionnel



# Collecte des déchets issus des activités du réemploi et de la réutilisation

### Filière Outillages du peintre

- EcoDDS propose aux EPCI un contrat-type incluant :
  - la mise à disposition sans frais de contenants conforme à la réglementation ADR, permettant le tri et la collecte des déchets de la filière
  - la reprise sans frais des **Outillages du peintre** avec une obligation de tri à la source,
  - le versement d'un soutien classique fixe par déchetterie et par an
  - le versement d'un soutien spécifique sous conditions, pour les **Outillages du peintre** qui font l'objet de réemploi et de réutilisation
  - La formation des personnels concernés par le tri filière
- Les acteurs du réemploi et de la réutilisation devront être en conformité avec la réglementation pour le transport et le transit de déchets dangereux.



## Les articles concernés par le réemploi dans la convention Outillages du Peintre

Le soutien conventionnel pour le réemploi est précisé en ANNEXE 3 de la convention

Soutiens financiers de l'article 4.1 c : 800 € / tonne d'Outillages du Peintre réemployés

4.1 – C : conditions de versement du soutien financier propre au réemploi

4.1 –d : conditions de versement du soutien à la communication

4.3 : paiement des soutiens

5.1-ter à 5.3 : conditions techniques et engagement de la collectivité pour respecter la définition de réemploi

6 : organisation et suivi de la collecte